

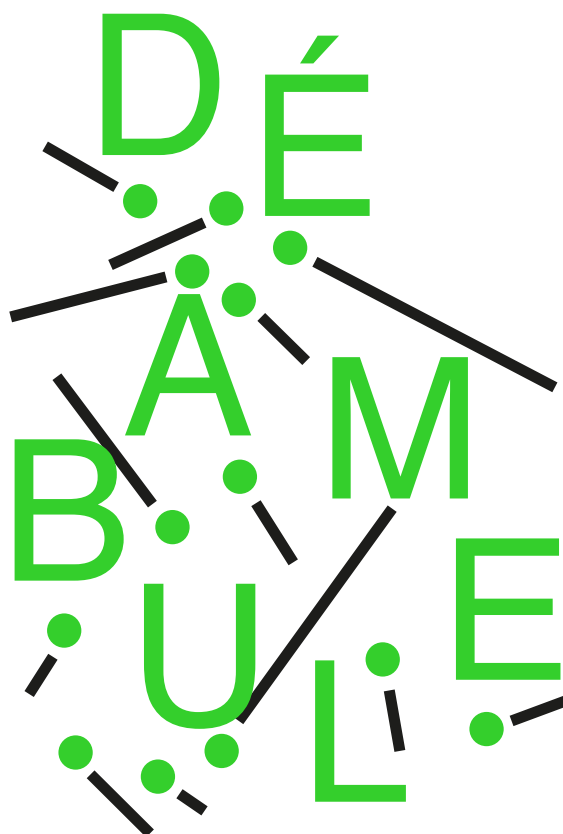


**DÉAMBULE
FESTIVAL
DES PAYSAGES**

ANNECY

Appel à projets

2^{ème} édition
8 au 22 juillet 2017



Dossier à renvoyer avant le 15 décembre 2016
Bonlieu Scène nationale Anancy
1 rue Jean Jaurès BP 294
74000 Anancy
bsn@bonlieu-anancy.com
www.deambule-anancy.com

Présentation générale

Bonlieu Scène nationale est un lieu de production et de diffusion pluridisciplinaire. La programmation de octobre à mai est consacrée aux arts vivants.

En juillet 2016 s'est tenue la 1^{ère} édition de Déambule, festival des paysages Annecy. Déambule est un itinéraire urbain en forme de grande balade à travers des installations artistiques prenant place dans des sites emblématiques d'Annecy. Les artistes dialoguent avec les paysages urbains et naturels et inventent un nouveau langage poétique à la croisée du végétal, du land art et de l'art plastique dans l'espace public.

La deuxième édition de Déambule se tiendra du 8 au 22 juillet 2017

A l'occasion de cette nouvelle édition, Bonlieu Scène nationale Annecy lance un appel à projets, qui invite des plasticiens et paysagistes à créer une œuvre in situ au cœur d'Annecy.

Un rapide descriptif de la Ville d'Annecy et des espaces possibles (liste non exhaustive) pour installer les œuvres se trouve en annexe.

Ce projet s'articule autour de plusieurs objectifs :

- soutenir la création
- valoriser un patrimoine naturel et urbain d'Annecy
- développer un projet culturel pour tous en allant à la rencontre de la population

Conditions et critères d'éligibilité

Cet appel à projets s'adresse aux paysagistes, plasticiens, designers diplômés des écoles européennes

Sont exclus de cette consultation :

- les personnes participant au jury

L'Organisateur se réserve le droit de faire participer hors concours des invités de son choix. Les candidatures peuvent être individuelles ou collectives.

Modalités de sélection

Les candidats seront appelés à concourir dans une des catégories suivantes :

Paysage, installation plastique, ou étudiants

Les organisateurs réunissent un jury composé de personnes qualifiées : paysagistes, architectes, commissaires d'expositions, représentants des écoles, acteurs culturels...

Les dossiers de candidature seront évalués et sélectionnés par ce Comité Artistique.

Le Comité Artistique fera un choix sur dossier, en fonction des critères suivants :

- Qualité artistique du parcours
- Prise en compte par le candidat du cadre naturel ou urbain dans sa note d'intention

Conditions de participation

• Calendrier à respecter

Date limite de candidature : 15 décembre 2016

Réunion du Comité artistique : 10 janvier 2017

Réponse le 16 janvier 17

Les candidats retenus s'engagent à respecter le calendrier suivant :

- du 23 au 26 janvier 2017 : à visiter les sites de Déambule avec des membres de l'équipe d'organisation.
Les frais d'accueil seront pris en charge par l'organisateur.
- pour le 6 février 2017, les artistes devront remettre un dossier contenant :
 - les données techniques (schéma, plans ou maquettes ; dimensions ; liste des matériaux, des équipements et du personnel nécessaire à la réalisation et à l'installation ; fiche provisoire d'entretien de l'œuvre..)
 - un budget prévisionnel des coûts de production et d'installation
 - un planning prévisionnel.
- à participer à une résidence de création pour la réalisation de leur œuvre à Annecy.
Les frais d'hébergement seront pris en charge par l'organisateur. Les frais de transport sont à inclure dans les frais de production.
- pour le 6 juillet 2017 : à finaliser les œuvres présentées.
- le 8 juillet 2017 : à être présents pour l'ouverture du festival et les rendez-vous presse.
Les frais d'accueil seront pris en charge par l'organisateur.

• Durée des œuvres

Les œuvres réalisées seront éphémères et resteront au minimum pour la durée du festival (du 8 au 22 juillet) et jusqu'à la fin du mois d'août.

Modalités financières

§ catégorie Paysage

- budget de production : 10 000 € HT maximum selon les dépenses réelles engagées pour l'œuvre.

Ce budget est directement géré par l'Organisateur en concertation avec l'artiste.

- honoraires : 4 000 € HT en cas de candidature individuelle;
- Montant global de 5 000 € HT en cas de candidature collective

§ catégorie Installation plastique

- budget de production : 5 800 € HT maximum selon les dépenses réelles engagées pour l'œuvre.

Ce budget est directement géré par l'Organisateur en concertation avec l'artiste.

- honoraires : 3 000 € HT pour toutes les candidatures individuelles ou collectives.

§ catégorie Etudiants

- budget de production : 3 000 € HT maximum selon les dépenses réelles engagées pour l'œuvre.

Ce budget est directement géré par l'Organisateur en concertation avec l'artiste.

- honoraires : 1 000 € HT pour toutes les candidatures individuelles ou collectives.

Dossier de candidature

Les dossiers devront être rédigés en français ou en anglais.

Le dossier de candidature est composé de :

- une note d'intention de deux pages maximum
- un dossier artistique actualisé de dix pages maximum comprenant la démarche générale de l'artiste ou du collectif accompagné de visuels légendés relatifs à une sélection d'œuvres.
- un curriculum vitae du ou des artistes candidats
- la fiche d'inscription en annexe complétée
- une copie du (ou des) carte(s) d'identité ou passeport(s) des participants
- un justificatif de votre (vos) statut(s) professionnel(s) et de votre (vos) capacité(s) à éditer des factures (n° SIRET / n°MDA..)

Ce dossier est à envoyer avant le 15 décembre 2016 :

- en format numérique à l'adresse suivante : bsn@bonlieu-annecy.com
- et
- sur support papier et sur CD ou clef usb (document en format pdf)

Bonlieu Scène nationale
1 rue Jean Jaurès
BP 294 – 74007 Annecy Cedex

L'appel à projet est téléchargeable sur le site de Bonlieu Scène nationale Annecy :

www.bonlieu-annecy.com

ou sur le site de déambule : www.deambule-annecy.com

Merci de noter que les dossiers ne sont pas retournés, sauf si l'artiste le demande explicitement et accompagne son dossier d'une enveloppe suffisamment affranchie.

A titre indicatif, les résultats de l'appel à projets seront communiqués aux candidats au plus tard le 16 janvier 2017.

ANNEXE

I / FICHE DE CANDIDATURE

Cette fiche est à compléter et à joindre obligatoirement au dossier de candidature.

Ø Titre du projet (même si provisoire) :

- ☐ Catégorie PAYSAGE
- ☐ Catégorie INSTALLATION PLASTIQUE
- ☐ Catégorie ETUDIANTS

Vous ne pouvez postuler que dans une seule catégorie.

Ø Candidature individuelle ☐ Candidature collective ☐

- Pour les candidatures individuelles :

Nom ☐ Prénom ☐	☐
Date ☐ le ☐ naissance ☐	☐
Nationalité ☐	☐
Adresse ☐	☐
Pays ☐	☐
Téléphone ☐	☐
Contact ☐ mail ☐	☐
Site ☐ Internet ☐	☐

- Pour les candidatures collectives :

- Nom du collectif :

- Noms des membres du collectif :

Merci de noter en premier le nom de l'interlocuteur privilégié pour toutes questions.

Nom ☐ Prénom ☐	☐
Date ☐ le ☐ naissance ☐	☐
Nationalité ☐	☐
Adresse ☐	☐
Pays ☐	☐
Téléphone ☐	☐
Contact ☐ mail ☐	☐
Site ☐ Internet ☐	☐

Nom ☐ Prénom ☐	☐
Date ☐ de ☐ naissance ☐	☐
Nationalité ☐	☐
Adresse ☐	☐
Pays ☐	☐
Téléphone ☐	☐
Contact ☐ mail ☐	☐
Site ☐ Internet ☐	☐

Nom ☐ Prénom ☐	☐
Date ☐ de ☐ naissance ☐	☐
Nationalité ☐	☐
Adresse ☐	☐
Pays ☐	☐
Téléphone ☐	☐
Contact ☐ mail ☐	☐
Site ☐ Internet ☐	☐

Nom ☐ Prénom ☐	☐
Date ☐ de ☐ naissance ☐	☐
Nationalité ☐	☐
Adresse ☐	☐
Pays ☐	☐
Téléphone ☐	☐
Contact ☐ mail ☐	☐
Site ☐ Internet ☐	☐

Nom ☐ Prénom ☐	☐
Date ☐ de ☐ naissance ☐	☐
Nationalité ☐	☐
Adresse ☐	☐
Pays ☐	☐
Téléphone ☐	☐
Contact ☐ mail ☐	☐
Site ☐ Internet ☐	☐

II/ SITES DE LA VILLE D'ANNECY

Annecy, chef-lieu de la Haute-Savoie, nichée au bord de son lac dans un écrin de montagnes, est connue pour la qualité de son environnement et sa qualité de vie.

Bénéficiant d'un site remarquable en aval du lac aux eaux très pures, elle a su entretenir son patrimoine architectural et historique, notamment de ses vieux quartiers, et de ses canaux auxquels elle doit son nom de "Venise des Alpes".

Les espaces verts et les canaux sont nombreux au cœur de la ville et seront les sites les plus privilégiés pour les installations de Déambule.

Déambule, festival des paysages prends place **de la vieille ville au site des Haras**.

Nous présentons ci-dessous quelques espaces possibles où peuvent s'installer les œuvres mais cette liste n'est pas exhaustive.



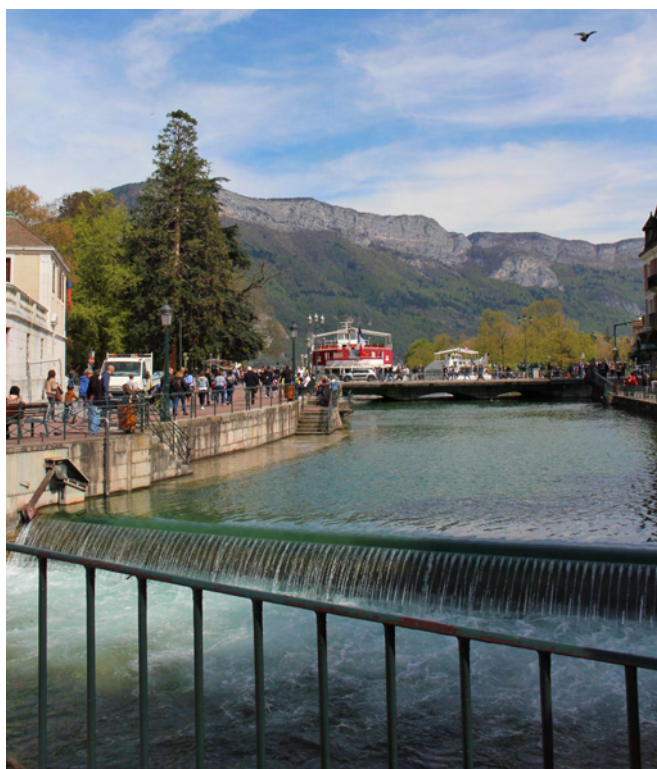
site des Jardins de l'Europe



Canal du du Thiou



Entrée du Canal du Thiou



Square de l'Evêché



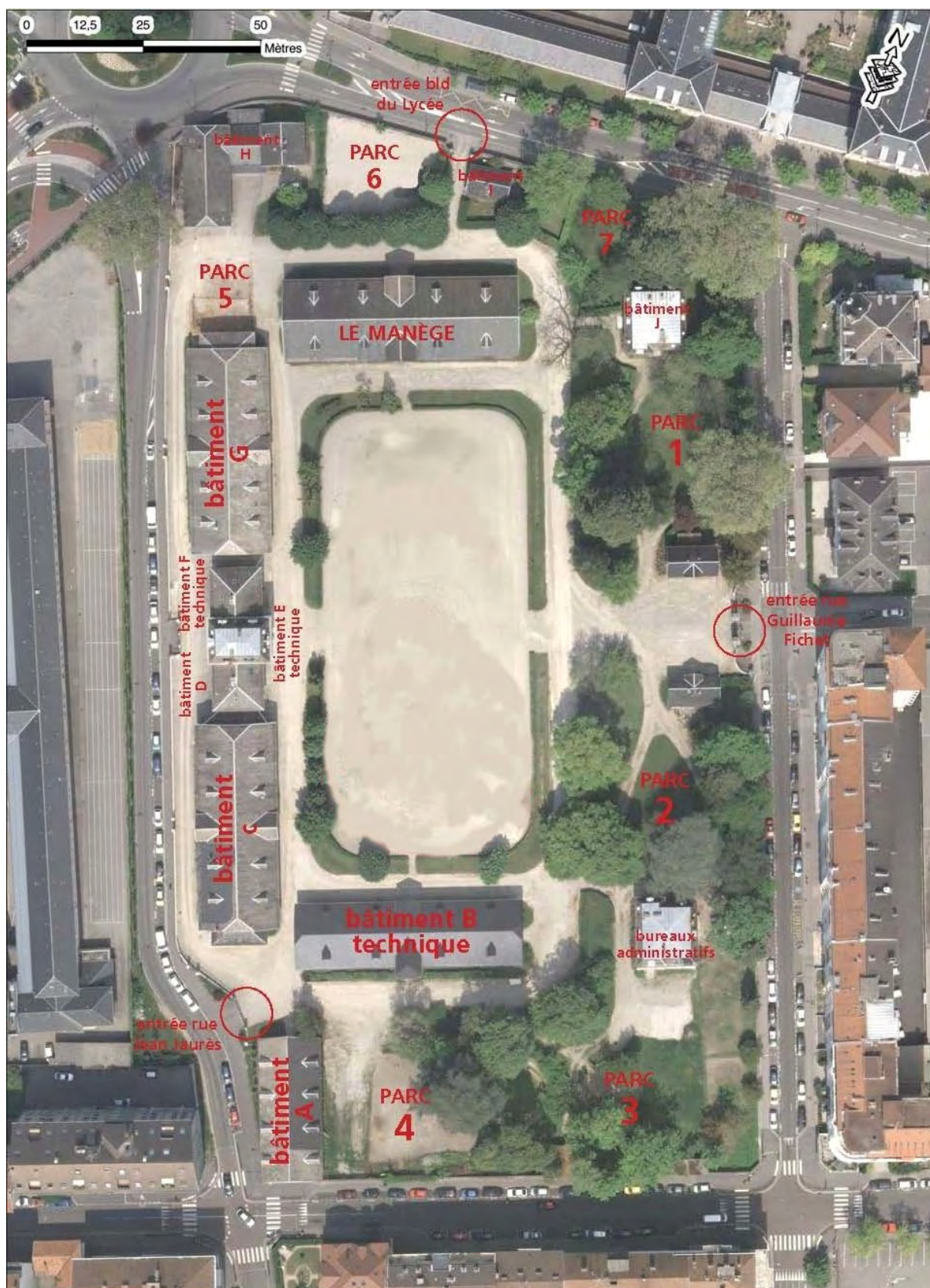
Vieille Ville : exemple rue du Pâquier



Square des Martyrs



Site des Haras



Différents sites d'exposition dans les haras : les parcs entourés d'arbres avec au sol de la pelouse ou bien la carrière délimitée par des arbustes, grande superficie. Possibilité de travailler avec la façade d'un des bâtiments (ex : bâtiment 2).